



Fiche terminologique n°138

TERME ÉTUDIÉ : grantsmanship

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation postsecondaire : administration et financement de l'éducation

DÉFINITION : "The art of obtaining grants (as for research)."

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : recherche de subventions

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **art d'obtenir des subventions**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **art de décrocher des subventions; façon d'obtenir des subventions**

DÉFINITION : «Fonction ou spécialité d'une personne qui, contre rémunération, fait les démarches et les recherches nécessaires pour qu'un organisme obtienne une ou des subventions.»

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «art de décrocher des subventions» parce que le mot «décrocher» est familier. Il écarte le terme «façon d'obtenir des subventions», qui ne correspond pas à la notion, car le suffixe «ship» en anglais désigne non le moyen mais l'habileté.

Il retient le terme «recherche de subventions», clair et précis, que propose l'Office de la langue française du Québec. Il propose aussi le terme «art d'obtenir des subventions» qui pourrait être employé comme synonyme, selon le contexte. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «recherche de subventions» et le synonyme «art d'obtenir des subventions».

DATE DE RÉDACTION : août 1991